



HAL
open science

Entre familiarité et étrangeté : enquêter sur un autre monde de l'enseignement supérieur

Olivia Chambard

► **To cite this version:**

Olivia Chambard. Entre familiarité et étrangeté : enquêter sur un autre monde de l'enseignement supérieur. *Terrains/Théories*, 2019, 10. hal-04397900

HAL Id: hal-04397900

<https://univ-evry.hal.science/hal-04397900>

Submitted on 16 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre familiarité et étrangeté : enquêter sur un autre monde de l'enseignement supérieur

Olivia Chambard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/teth/1985>

DOI : 10.4000/teth.1985

ISSN : 2427-9188

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Ce document vous est offert par Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

The logo for 'le cnam' features the text 'le cnam' in a bold, red, sans-serif font. The 'l' is lowercase and the 'cnam' is lowercase. The 'c' is a stylized, rounded letter.

Référence électronique

Olivia Chambard, « Entre familiarité et étrangeté : enquêter sur un autre monde de l'enseignement supérieur », *Terrains/Théories* [En ligne], 10 | 2019, mis en ligne le 31 octobre 2019, consulté le 03 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/teth/1985> ; DOI : 10.4000/teth.1985

Ce document a été généré automatiquement le 3 janvier 2020.



Les contenus de Terrains/Théories sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Entre familiarité et étrangeté : enquêter sur un autre monde de l'enseignement supérieur

Olivia Chambard

- 1 Le mouvement premier des chercheurs en sciences sociales consiste bien souvent à travailler sur des objets avec lesquels ils ressentent une forme ou une autre d'affinité, qu'il s'agisse d'actions contestataires et de partis politiques auxquels ils s'identifient - objets typiques de la science politique - ou de groupes sociaux dominés qu'ils cherchent à réhabiliter, tels les classes populaires, les groupes « racisés », les femmes, les « sans », etc. - objets typiques de la sociologie. La démarche inverse, consistant à se saisir de causes et de groupes « réprouvés », a cependant permis ces dernières années l'ouverture de terrains moins documentés. Que ces recherches portent sur la droite¹ et l'extrême-droite² ou encore sur les formes d'engagement politique des classes aisées³, elles ont produit des résultats fructueux comme, par exemple, la mise au travail des outils de la sociologie des mobilisations sur le terrain des groupes dominants⁴.
- 2 Après un travail de master inscrit en sociologie des mouvements sociaux, je me suis moi-même engagée dans la réalisation d'une thèse sur un objet plus « exotique », encouragée dans cette voie par mon directeur de thèse qui initiait de son côté une recherche de longue durée sur un objet mal connu et mal aimé des sociologues : le patronat⁵. M'intéressant aux relations entre monde académique et monde économique, j'ai appréhendé cette question à travers celle de l'installation de la thématique de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur français. L'univers social, dans lequel je me suis alors immergée, était peuplé d'enseignants-chercheurs en gestion, de chefs d'entreprise et autres « professionnels » intervenant dans différentes filières de formation, d'« experts » auprès d'organisations internationales (Commission européenne, OCDE), de journalistes spécialisés en économie et/ou en éducation ou encore d'agents de l'administration de l'Enseignement supérieur, participant selon des modalités diverses à l'invention d'une nouvelle mission de l'enseignement supérieur : l'éducation de la jeunesse à l'entrepreneuriat. Un des volets importants de l'enquête

ethnographique s'est déroulé dans des universités et des grandes écoles⁶ proposant des dispositifs de formation en entrepreneuriat, diplômants (licences professionnelles, masters, « majeures », etc.) et non diplômants (« Mastérialles », concours de création d'entreprises, petits déjeuners avec des entrepreneurs, etc.).

- 3 De quoi « l'entrepreneuriat » est-il le nom dans l'enseignement supérieur ? C'est dans un contexte marqué par l'installation d'une crise économique durable dans les années 1980 qu'émerge, en France comme dans d'autres pays, une préoccupation publique pour l'« esprit d'entreprendre » de la jeunesse, qui irrigue progressivement l'enseignement supérieur. Réformer l'éducation pour favoriser le développement économique du pays est un objectif ancien, qui s'affirme dès l'édification du système moderne d'enseignement et qui ressurgit régulièrement, selon des modalités propres aux différentes configurations socio-historiques qui se sont succédées⁷. La cristallisation d'une mission d'éducation à l'« esprit d'entreprendre » de l'institution scolaire est favorisée à la fois par certaines transformations internes que connaît celle-ci⁸ et par la valorisation nouvelle dont fait l'objet la création de petites entreprises depuis la fin du XXe siècle⁹. Dans la thèse¹⁰, j'ai ainsi analysé l'éducation à l'entrepreneuriat, d'une part, en tant que laboratoire d'une série de *transformation de l'enseignement supérieur* et, d'autre part, dans ses rapports à certaines *évolutions de l'esprit du capitalisme contemporain* tels la montée en puissance de la figure de l'entrepreneur individuel ou le développement de certaines méthodes de management¹¹. Dès le début de ce travail sur l'enseignement supérieur, j'ai rapidement été conduite à m'interroger sur ce qu'impliquait le fait d'enquêter sur mon propre espace professionnel, mais sur certains des segments qui ne m'étaient guère familiers et envers lesquels j'éprouvais même une forme de réticence spontanée.
- 4 L'objectif de cet article est d'opérer un retour réflexif sur les enjeux scientifiques de la posture qui a été la mienne, au cours de cette enquête menée *sur* et *contre* un « autre monde académique ». En donnant à voir les apports de ce travail pour l'analyse de l'emprise croissante du modèle de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur, j'entends montrer sous quelles conditions l'exercice de réflexivité du chercheur sur sa posture permet d'opérer des déplacements salutaires pour la démarche de connaissance. Comparant les inconvénients et les avantages qu'elle a comportés, je reviendrai d'abord sur les enjeux de ma posture d'enquête. Puis, en m'appuyant sur certains résultats de mon travail, j'insisterai sur l'impératif qu'il y a pour le chercheur à neutraliser ses prénotions, afin de se donner les moyens de restituer la complexité du monde social étudié. Je terminerai, enfin, par l'exposition des vertus heuristiques que comporte cependant une démarche scientifique initialement mue par une « pulsion »¹² de dénonciation.

Enquêter (tout) contre son objet

- 5 À la différence de nombreuses enquêtes portant sur des univers sociaux qui ne suscitent pas *a priori* la sympathie du sociologue (extrême-droite, milieux « déviants », bourgeoisie économique, etc.), la mienne possédait la particularité de se dérouler dans un champ dont celui-ci est partie prenante : l'enseignement supérieur. Dans une démarche s'inscrivant en faux contre « la rhétorique positiviste du “biais” d'enquête »¹³, j'explicitai les coordonnées de cette posture d'enquête singulière (1) qui a entraîné

certaines complications méthodologiques, épistémologiques et morales (2) sans pour autant être dénuée d'atouts pour la connaissance (3).

Un rapport de familiarité critique

- 6 Enquêter sur le champ universitaire constitue un cas de figure à part pour le sociologue, puisqu'il lui est plus difficile que sur tout autre terrain de prétendre qu'il « n' [interfère] pas en tant que concurrent, qu'atout majeur ou qu'arbitre dans le champ étudié »¹⁴. Dans le cas présent, prendre pour objet un segment du monde universitaire autre que le mien présentait le risque d'apparenter ma démarche à une entreprise de disqualification de concurrents académiques¹⁵. Est-ce à dire que toute enquête critique, menée sur « un monde social dans lequel on est pris »¹⁶ serait impossible ? Je montrerai qu'il n'en est rien mais que la réflexivité du chercheur sur sa posture joue ici un rôle particulièrement crucial dans la production des connaissances.
- 7 Sans céder à l'illusion biographique¹⁷, tant on sait que le choix d'un objet de recherche procède de logiques complexes, ce dernier entrait cependant en résonance avec une expérience personnelle antérieure. Juste après le baccalauréat, j'avais en effet commencé mes études supérieures au sein d'une classe préparatoire commerciale (dite alors « prépa HEC ») que j'avais quittée au bout des deux semaines m'ayant conduite à réaliser le décalage important qui existait entre ce type de formation et les dispositions et aspirations qui étaient les miennes. Le fait de devoir passer, dès les premières semaines de classe préparatoire, des « entretiens de personnalité » - dispositif pédagogique visant à faire intérioriser aux étudiants des « savoir-être » supposément attendus de futurs cadres d'entreprise¹⁸ - m'avait particulièrement rebutée. En faisant porter, quelques années plus tard, ma thèse sur le monde des formations à l'entrepreneuriat, j'opérais donc une forme de retour dans cet espace de l'enseignement supérieur, lié à l'univers professionnel et académique du management, qui m'avait tant déplu comme qu'étudiante. Je pénétrais en outre dans un segment du champ universitaire, où il me semblait régner des valeurs politiques et une conception de l'université - promotion des normes de l'entreprise dans le fonctionnement de l'institution, soumission aux intérêts du monde économique dans la pratique de l'enseignement et de la recherche, etc. - étrangères à celles prévalant au sein du « monde de la sociologie universitaire »¹⁹.
- 8 Si j'entrais donc sur le terrain en ressentant une forme de réticence envers mes enquêtés, celle-ci ne prenait pas pour autant la forme d'une réelle « aversion », comme on peut supposer être le cas de sociologues travaillant sur des milieux plus « extrêmes ». Je n'y rencontrais pas de criminels de guerre, d'intégristes religieux ou de « bikers »²⁰, etc. mais des personnels titulaires et non titulaires de l'enseignement supérieur, impliqués dans la formation des étudiants à l'entrepreneuriat. « Mes » enquêtés, au sein des universités et des écoles, se répartissaient dans trois catégories principales : des *enseignants*, plus souvent Prags et maîtres de conférences que professeurs²¹, plus souvent en gestion même si d'autres disciplines étaient représentées (Staps, sciences de l'ingénieur, droit, etc.); des *intervenants extérieurs* exerçant parallèlement des fonctions dans le secteur privé²² telles que celles de consultant, d'entrepreneur, de chargé d'accompagnements à l'entrepreneuriat, etc. ; des *personnels administratifs* des établissements, titulaires ou contractuels, en charge de missions comme l'insertion professionnelle, la valorisation économique de la recherche ou

directement l'entrepreneuriat. Malgré des différences apparentes, je partagerais avec nombre de ces enquêtés des formes de proximité sociale qui ont facilité l'établissement de « bonnes » relations. Au-delà d'une appartenance commune aux classes moyennes supérieures diplômées, certaines de mes caractéristiques individuelles me rapprochaient socialement et professionnellement de ces fractions intermédiaires du milieu universitaire parmi lesquelles j'enquêtais. Le fait d'occuper durant ma thèse un poste de Prag en sciences économiques et sociales et de diriger un master me rapprochaient de certains Prag et MCF, très investis dans l'enseignement et occupant plutôt les positions dominées de l'espace professoral. Plus, je pense, que si j'avais été une « simple doctorante », j'ai été traitée comme une collègue avec qui il était possible de « parler boutique ». Auprès des personnels administratifs, notamment les chargées d'insertion professionnelle qui se retrouvent souvent les « référentes entrepreneuriat » dans les universités où personne ne souhaite s'en occuper, c'est mon appartenance aux fractions dominées de l'espace académique (j'étais dotée, à leurs yeux, à la fois du prestige du « prof » et de la chercheuse, et de l'accessibilité du « petit prof » et de la « doctorante ») ainsi que mes caractéristiques d'âge et de sexe (les jeunes femmes sont surreprésentées parmi ces agents) qui ont été au principe des relations de proximité qui ont été très facilement nouées avec certaines.

- 9 Bref, un mélange de *familiarité* et d'*étrangeté*, d'une part, et d'*absence de sympathie* « ordinaire » - se distinguant d'un dégoût ou d'une indignation morale plus radicale²³ - d'autre part, caractérisaient le rapport initial à mon objet d'étude. Après en avoir décrit les principales coordonnées, il s'agit de s'interroger sur les implications de cette position, étant entendu qu'il n'en existe aucune que le chercheur en sciences sociales ne doive élucider, » afin de contrôler les effets de sa propre position dans le rapport que l'on entretient à l'objet »²⁴.

Des dilemmes de la duplicité...

- 10 Le déroulement de cette enquête, caractérisée par un rapport de familiarité distante avec les enquêtés, ainsi qu'une posture critique à l'égard de la cause qu'ils portent, a été marqué par un sentiment de duplicité permanent. Si ce dernier n'a rien d'original, il a généré dans le cas présent des difficultés spécifiques qu'il a fallu à la fois résoudre de manière pratique et interroger d'un point de vue épistémologique.
- 11 Ressentir avec des intensités variables une forme ou un autre d'inconfort moral est le lot commun des chercheurs prenant pour objet la matière humaine, d'autant plus s'ils pratiquent l'ethnographie. Éprouver un sentiment de duplicité semble en effet indissociable de cette pratique quelque peu étrange consistant à se fondre dans un groupe pour l'observer puis à pratiquer à son endroit l'*objectivation sociologique*. Cette opération en deux temps peut paraître d'autant plus violente que l'enquêteur a été bien et longuement accueilli par « ses » enquêtés. Et, quelles que soient les préventions que l'on a contre eux pris collectivement, il est rare que des liens inter-individuels ne se créent pas - c'est même une condition de la réussite de l'enquête ethnographique - et ne conduisent dès lors le chercheur à éprouver une forme de trahison à leur égard. Mais le malaise éprouvé peut aussi prendre une forme inversée sur les terrains « sans sympathie » : c'est alors moins un sentiment de culpabilité vis-à-vis des enquêtés, que vis-à-vis de soi et des siens, qui anime le sociologue amené à développer des formes de complicité avec des enquêtés détestables, professant *a fortiori* des idéologies haineuses

contre le groupe d'appartenance du chercheur ou de ses proches (femmes, immigrés, etc.)²⁵.

- 12 Au regard des spécificités de mon enquête, j'ai ressenti une forme de duplicité particulière, reposant sur deux fondements principaux, et qui a pu générer certaines complications méthodologiques et personnelles. Tout d'abord, si j'appréhendais d'abord les relais de l'entrepreneuriat en milieu universitaire comme les courtiers²⁶ d'une élite économique et politique qui, par leur intermédiaire, cherchait à imposer sa conception de l'enseignement supérieur et de l'économie, je me suis rapidement rendu compte qu'enquêter sur ces derniers ne pouvait s'apparenter à un travail sur de « véritables » dominants. Mon terrain ne comportait en effet ni responsables politiques de premier plan, ni très grands patrons, ni « élites universitaires », etc. Quoique difficiles à positionner collectivement dans la hiérarchie sociale, en raison même de leur diversité, on peut considérer que la plupart de « mes » enquêtés étaient recrutés dans les régions dominées de l'espace des dominants : enseignants et enseignants-chercheurs occupant des positions basses ou intermédiaires, agents administratifs (parfois précaires), patrons plutôt petits et moyens, cadres d'entreprise reconvertis dans la formation, etc. La réaction à l'une de mes communications scientifiques, de la part d'un chercheur reconnu en sciences sociales et affilié à une prestigieuse institution parisienne, m'a fait prendre conscience que je risquais même de les « livrer en pâture » dans des espaces où ils seraient considérés avec une forme de mépris social. Me félicitant pour le portrait sociologique que j'avais présenté – celui d'un Past, responsable d'une licence professionnelle d'entrepreneuriat, dans un IUT d'une ville moyenne du sud de la France – en ce qu'il permettait de « dénoncer ces toquards auxquels l'université a laissé prise et qui viennent maintenant nous emmerder », ce chercheur m'a involontairement mise en garde contre l'exercice de ce type de dénonciation, sous la forme d'un exercice facile d'ironie au détriment d'un acteur évoluant dans un espace radicalement éloigné des sphères les plus académiques des sciences sociales parisiennes.
- 13 La deuxième source de ce sentiment de duplicité, qui ne m'a pas quitté tout au long de l'enquête, a été provoquée par l'attitude qu'ont adoptée envers moi la plupart des enquêtés. Ces derniers ont en effet eu tendance à considérer spontanément que j'étais « de leur côté » (du moins dans un premier temps, comme nous le verrons). À la différence d'autres chercheurs ayant travaillé sur le monde académique²⁷, j'ai été accueillie, la plupart du temps, sans méfiance par des acteurs désireux de m'entraîner à leurs côtés dans la promotion des dispositifs d'éducation à l'entrepreneuriat qu'ils portaient. Cette « ouverture » à l'égard de ma démarche semblait s'accompagner d'un sentiment d'évidence qu'elle ne pouvait avoir d'autre but que la promotion de l'entrepreneuriat, ce que je n'ai pourtant jamais laissé entendre. C'est ainsi, par exemple, que, menant un entretien avec une chargée d'insertion professionnelle, nous avons été interrompues par l'une de ses collègues auprès de qui elle me présenta en ces termes : « C'est une doctorante qui s'inquiète d'entrepreneuriat » ; et sa collègue de répondre : « Ah, c'est bien ça, les forces vives en entrepreneuriat ! ». Tout semblait se passer ainsi comme si l'entrepreneuriat était, pour « mes » enquêtés, une cause trop consensuelle pour être critiquée, sauf à être « le syndicaliste de service »²⁸, ce qu'étrangement ils ne m'ont guère soupçonnée d'être. Un ancien directeur d'école d'ingénieurs, chargé du développement des relations universités-entreprises au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, conclut même notre

entretien, au cours duquel j'avais pourtant eu soin de n'émettre aucun jugement dans quelque sens que ce soit, en me félicitant en ces termes de la façon suivante :

« on imagine les chercheurs en sciences sociales comme des idéologues, des gauchistes. Mais les entreprises sont très intéressées par des profils ouverts, comme le vôtre. ! »

- 14 M'étais-je trop bien approprié l'*hexis* entrepreneurial tel que je me l'imaginai²⁹ ? Ou était-ce plutôt que le seul fait de travailler sur l'entrepreneuriat me différenciait des « autres sociologues » tels que se les représentaient les enquêtés ? Outre le fait que ce qui pouvait réellement constituer une démarche sociologique restait peu connu dans un univers où la discipline de référence est la gestion, l'ouverture à son égard a aussi trouvé sa source dans la situation dominée qu'occupaient nombre de « mes » enquêtés au sein des établissements. À la recherche de soutiens et de signes à même de légitimer leur démarche face à des collègues et à des directions critiques ou indifférentes, l'intérêt que je portais à leurs activités pouvait être considéré favorablement sous cet aspect³⁰. À l'inverse, mes tentatives pour enquêter au sein d'univers où l'entrepreneuriat n'avait guère besoin de légitimation, comme dans des écoles de commerce prestigieuses, ont d'ailleurs reçu un accueil plus froid. On précisera dans le point suivant comment j'ai également été mise à contribution.
- 15 Si ce préjugé favorable à l'égard de ma démarche, fondé en partie sur des malentendus, a généralement facilité les choses dans un premier temps, il a cependant pu les compliquer dans un deuxième temps. Passer pour ce que l'on n'est pas (tout à fait) peut être avantageux mais le souci est alors non seulement de « ne pas se faire prendre » mais aussi d'assumer une dissimulation qui n'a pas été complètement choisie³¹. Mon enquête se déroulait évidemment dans des univers feutrés, où les petites dissimulations que je pratiquais, concernant par exemple mes convictions politiques, n'avaient pas l'intensité dramatique décrite par certains chercheurs que « le terrain » a pu contraindre à cacher strictement certains pans de leur vie privée³². Mais la dissimulation ne pouvait alors bénéficier de ce secours moral fourni par une aversion extrême envers ses enquêtés ni de celui induit par la nécessité, lorsque montrer son « vrai visage » peut mettre en danger le chercheur. C'est ainsi que, dans mon cas, l'inconfort lié à une présentation de soi pas totalement conforme, même quand la dissimulation s'est faite par simple omission, a été une constante durant l'enquête. Elle a pu être éprouvée de manière particulièrement vive lors de certains épisodes : par exemple, quand je reçois un courriel ironique de la part d'un enquêté qui a « découvert » un article critique sur le développement de l'entrepreneuriat à l'université paru dans *L'Humanité*, dans lequel mes travaux étaient cités et qui donnait donc à voir une image différente de moi.
- 16 D'un point de vue méthodologique, cette forme de duplicité a parfois provoqué des fermetures subites de terrain. Après un premier entretien qui s'était bien passé, il m'est ainsi arrivé à plusieurs reprises que l'enquêté lui refuse toute suite comme, par exemple, que je vienne assister à une formation qu'il dispense, quand bien même il s'y était montré parfaitement disposé lors de l'entretien. Le caractère assez récurrent de ce type de défection m'a conduit à supposer qu'elle ne relevait pas seulement de l'ordinaire des enquêtes de terrain mais que l'enquêté avait, dans ce cas-là, dû réaliser une recherche plus approfondie sur ma personne et mon travail et que les informations recueillies sur internet (affiliation institutionnelle et intellectuelle, démarche scientifique, indices sur mon orientation politique puis, en fin de terrain, premières publications) l'avaient amené à refuser de se prêter plus longtemps à l'enquête³³. À la

suite de la publication de deux articles scientifiques au cours de la thèse, une collègue universitaire en gestion, investie dans l'entrepreneuriat dans l'université dans laquelle j'enseignais, m'a en outre causé, depuis sa position d'élue à l'université, une série de difficultés dans l'exercice de mes fonctions de PRAG. Si je n'ai pas la preuve absolue du lien entre mes travaux et leurs agissements à mon égard (qui restent sinon incompréhensibles), cette interprétation de ma part signale du moins l'inquiétude qui a été la mienne d'être « découverte » au sein de mon université, où j'avais justement pris soin de ne pas enquêter afin de limiter les difficultés inhérentes au fait d'étudier son propre univers professionnel³⁴.

- 17 Si la posture de *familiarité critique*, qui a caractérisé mon enquête, a ainsi pu me causer certaines difficultés – sans doute encore davantage subjectives qu'objectives –, elle a su se révéler avantageuse sous d'autres aspects.

...aux atouts d'une posture singulière

- 18 La démarche consistant à enquêter sur son propre univers professionnel mais à partir d'un segment auquel on n'appartient pas, possède le double avantage de placer le chercheur dans une posture lui permettant d'échapper à la fois à un « excès de proximité » - car, comme l'écrit Pierre Bourdieu, il y a des choses que l'on ne peut ou ne veut pas savoir parce qu'on en est » - et à un « excès de distance » - il y en a d'autres qu'on « ne peut savoir que si l'on en est »³⁵. Cette première caractéristique de mon rapport à l'espace étudié a eu en effet l'avantage de diminuer considérablement le coût d'entrée, par rapport à des terrains plus éloignés socialement, que ce soit en termes de connaissances à acquérir³⁶ ou de manières de s'y comporter³⁷. Mais, dans le même temps, l'*étrangeté* relative de cet *autre* monde universitaire conservait intacte, chez moi, la capacité d'étonnement.
- 19 Enquêter dans un univers avec lequel j'entretenais une forme de *familiarité sociale* et où je pouvais faire valoir certaines compétences a eu l'avantage de considérablement faciliter l'accès au terrain. Je n'ai pas eu à apprendre longuement les « codes » mais, surtout, j'ai eu la possibilité d'accéder à des positions d'observation particulièrement intéressantes. Les personnes rencontrées étaient en effet, comme on l'a dit, à la recherche de soutiens (les « forces vives en entrepreneuriat ») et il se trouve que plusieurs de mes caractéristiques individuelles – dont j'ai su jouer en mettant en avant l'une ou l'autre – pouvaient faire de moi, à leurs yeux, un soutien intéressant. Afin d'être considérée comme une collègue et d'apparaître plus « crédible » aux yeux des différentes catégories d'intervenants, il m'est ainsi fréquemment arrivé de mettre en avant mon statut de Prag en Sciences économiques et sociales exerçant dans une UFR d'Économie, au détriment de celui de doctorante en sociologie, sans toutefois jamais dissimuler ce statut. Mon rattachement en tant que chercheuse à de prestigieuses institutions parisiennes a pu cependant être souligné à certaines occasions, où il semblait me fournir un crédit supplémentaire. Lors des soutenances de *business plan* organisées dans un IUT d'une ville moyenne du sud de la France, le responsable de la licence professionnelle semblait satisfait de ma présence, non seulement parce que je participais en tant que membre actif du jury alors qu'il avait du mal à mobiliser ses collègues, mais aussi en raison de certaines de mes caractéristiques. Sur le programme de la journée, il avait ainsi indiqué de manière très visible ma présence, de la façon suivante : « Invitée : Olivia Chambard, doctorante à l'ENS d'Ulm (Paris), professeur

agrégé en sciences économiques et sociales ». Que ce soit en tant que « Prag en économie », « doctorante à l'ENS », « doctorante en entrepreneuriat » (certains enquêtés opéraient ce glissement du « sur » au « en », qui m'assimilait à une doctorante en gestion spécialisée dans la sous-discipline qu'est l'entrepreneuriat) etc., toute une série de propositions de participation m'ont été faites au cours de l'enquête, qui m'ont permis de réaliser de très belles observations participantes (voir des sessions de « participation observante »). J'ai ainsi été membre du jury de sélection d'une licence professionnelle d'entrepreneuriat, de plusieurs jurys d'évaluation de travaux étudiants, j'ai participé à la conception d'ateliers d'entrepreneuriat, à un groupe de travail national élaborant un référentiel d'éducation à l'entrepreneuriat, etc. Si le sentiment de duplicité était toujours présent quand j'accédais à certaines de ses demandes qui m'étaient faites sur la base de compétences que je ne possédais pas toujours (pour cette raison, j'ai tout de même refusé d'assurer un cours d'entrepreneuriat), j'ai aussi satisfait à certaines d'entre elles dans une logique de don et de contre-don classique de l'enquête ethnographique.

- 20 Mais le fait que mon rapport au terrain ait aussi été d'une *familiarité teintée d'étrangeté*³⁸ a constitué une autre condition favorable à l'enquête sociologique. La connaissance « indigène », que je pouvais avoir d'autres espaces de l'enseignement supérieur, m'a en effet permis de repérer finement les caractéristiques du milieu enquêté, ce qui n'aurait pas été possible dans le cas d'une enquête monographique menée dans un univers radicalement étranger³⁹. C'est ainsi, par exemple, que la référence dominante aux normes de l'univers professionnel – impératif d'« utilité » de la recherche et des études, valorisation du « réalisme », du « pragmatisme » et du « concret » – dans les sous-espaces de l'enseignement supérieur dans lesquels s'inscrit l'entrepreneuriat, frappe l'universitaire habitué à évoluer dans d'autres sous-espaces du monde académique – où sont plutôt valorisés⁴⁰ l'autonomie de la recherche, le goût pour ce qui est « théorique » et « intellectuel », la culture légitime. Durant les quatre jours que j'ai passés dans le cadre d'un séminaire d'entrepreneuriat « hors les murs » proposé à des étudiants de master, j'ai, par exemple, été surprise par les sujets se trouvant au cœur des discussions informelles entre les intervenants, qui comptaient des universitaires en gestion et des « professionnels » issus du secteur privé et associés aux universités et écoles partenaires. Les conversations ont le plus souvent porté sur les nouvelles technologies, les possessions matérielles des uns et des autres (voiture, bateau...) ou sur le sport. Il n'a en revanche jamais été question de culture ou de politique qui constituent, dans les univers qui me sont familiers, des sujets de discussion fréquents entre collègues. Cette variation des thématiques évoquées, mais aussi des formes d'humour⁴¹, entre des sous-espaces distincts du monde académique a fait ressortir, du côté du monde de l'entrepreneuriat, ce que Lise Bernard désigne comme « un rapport concret au monde »⁴². Elle utilise cette expression pour caractériser la distance critique, mais toujours ambiguë, entretenue par les agents immobiliers, à la politique, à la culture légitime, à l'école, et la préférence qui est la leur pour ce qui est « terre-à-terre » par rapport à ce qui est « théorique ». Bien que « mes » enquêtés aient en moyenne possédé des niveaux d'étude moyens supérieurs à ces derniers, je retrouvais, chez eux, par comparaison avec les ressortissants d'autres segments du monde universitaire plus proches du pôle intellectuel, certains traits de cet ethos. Ce type de décalage a permis d'éprouver – de manière intime quand, par exemple, je rencontrais des difficultés à participer à la conversation lors des repas – les différences entre sociologues et gestionnaires, qui renvoient à des trajectoires et à des normes

disciplinaires différentes. L'*ethos* des universitaires en gestion indique un positionnement social à mi-chemin entre les classes moyennes supérieures plus dotées en capital culturel et leurs homologues plus dotés en capital économique. Cette position les dispose à jouer un rôle de courtier entre le monde universitaire et le monde économique. Une connaissance plus fine de l'univers de la gestion m'a aussi permis petit à petit d'en appréhender les lignes de tension et les sous-espaces. Cherchant à légitimer le caractère scientifique de la gestion et à affirmer une autonomie qui est potentiellement toujours contestée - et pas nécessairement revendiquée en tant que telle par tous les chercheurs de cet univers⁴³ - certains utilisent des méthodes qui, vu de la sociologie, semblent des manières de « singer » certains traits de l'univers des « sciences dures », qu'il s'agisse d'une mobilisation rigide du paradigme hypothético-déductif ou d'une manière de présenter des résultats sous des formes modélisées ; certaines écoles de commerce valorisent quant à elle - et c'est un fait assez nouveau - les publications des enseignants-chercheurs qu'elles embauchent⁴⁴, quitte à engager aussi à leurs côtés des professionnels » non publiant ». L'enquête sur l'espace de l'éducation à l'entrepreneuriat s'est donc révélée être aussi une entrée intéressante pour travailler sur les différents mondes de l'espace académique.

- 21 Si des interrogations épistémologiques ayant trait aux rapports entre la connaissance savante et la connaissance indigène et au statut de cette dernière, ont bien entendu accompagné ce travail sur le monde académique, elles n'épargnent pour autant aucun chercheur en sciences humaines. Elles sont certes rencontrées « sous une forme [...] dramatisée »⁴⁵ par le sociologue du monde académique. Mais en (lui) rendant aussi plus visible la possibilité du *conflit d'intérêts* - au sens sociologique de l'expression⁴⁶ -, cette situation le contraint aussi plus que d'ordinaire à préciser la nature des données mobilisées dans l'analyse et à faire œuvre de réflexivité.
- 22 En sus de la « familiarité distante » avec laquelle j'abordais mon terrain, c'est aussi dans une *perspective critique* que je m'intéressais à la cause entrepreneuriale. Cette seconde caractéristique de mon rapport (initial) au terrain pouvait paraître comme une difficulté supplémentaire. L'écueil était en effet de succomber à une sorte de réductionnisme instrumental, faisant de la cause entrepreneuriale une sorte de « cheval de Troie » de la pénétration des logiques de l'entreprise dans l'institution universitaire, un simple avatar de l'idéologie capitaliste, porté par un groupe d'agents dotés d'un corpus idéologique cohérent et d'intentions explicites et conscientes. Notons cependant à ce stade que la démarche inverse, plus fréquente en sociologie, consistant à enquêter sur un univers social auquel l'on souhaite « rendre justice », que l'on cherche à « défendre » ou à « réhabiliter », peut rendre la démarche d'objectivation encore plus malaisée à réaliser par un chercheur, qui peut éprouver des craintes de desservir ses enquêtés par sa démarche. Sous réserve qu'elle n'aveugle pas, une posture initialement critique à son objet et son terrain libère du moins de ce type de scrupules. Mais, « terrains sans sympathie » comme « terrains trop sympathiques » posent au fond le même type de problèmes au chercheur qui peut être tenté, inconsciemment, de « lisser » les aspérités inhérentes aux mondes sociaux étudiés, d'exagérer la cohérence des acteurs agissant qu'il s'agisse d'humanitaires aidant des populations démunies parce qu'ils seraient épris de justice ou de militants du Front national agissant au seul nom du « racisme ». Cette dimension renvoie à un autre débat théorique central en sociologie : celui afférent au rôle des croyances dans l'action. Si la sympathie ou l'antipathie éprouvée envers « ses » enquêtés ne sont évidemment pas les seuls ressorts

pouvant conduire le sociologue à exagérer leur place, elles peuvent en constituer des conditions favorables.

- 23 Cette question de la place à accorder aux idées dans l'action se trouve au cœur des deux parties qui suivent. Cela permettra plus généralement de préciser comment, dans le cadre de ce travail mené (*tout*) *contre* des adversaires sociaux supposés, je me suis efforcée, en me livrant à l'analyse précise des trajectoires, des pratiques et des discours des acteurs-relais de l'entrepreneuriat au sein des établissements, d'empêcher que la « pulsion » de dénonciation initiale ne s'érige en obstacle à la connaissance.

Une « pulsion » de dénonciation à dépasser dans le cadre d'une démarche scientifique

S'il arrive [à la science], sur un point particulier, de légitimer l'opinion, c'est pour d'autres raisons que celles qui fondent l'opinion.

Gaston Bachelard ⁴⁷

- 24 J'ai pu avoir, dans un premier temps, l'impression de trouver sur mon terrain ce(ux) que j'étais venue y chercher : professeurs de gestion en cheville avec des « professionnels » issus de l'entreprise privée, représentants politiques et patronaux proches de la droite libérale, cherchant à « infiltrer » l'université afin de « convertir » les étudiants aux vertus du capitalisme, etc. Prenant au sérieux la pluralité des parcours et des motifs d'engagement de ces acteurs dans la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes, j'ai cependant été amenée à dessiner un portrait plus complexe du groupe étudié. J'ai ainsi identifié l'existence d'appropriations *critiques* (1) mais aussi d'usages *non motivés idéologiquement* de la thématique de l'« entrepreneuriat étudiant » (2).

Les usages *alternatifs* de la cause entrepreneuriale

- 25 Environ six mois après le début de mon enquête, je réalise un entretien avec Nathalie Bernin⁴⁸, chargée d'orientation et d'insertion professionnelle dans une université spécialisée en lettres et sciences humaines (LSH). Âgée d'une quarantaine d'années, titulaire d'une licence de lettres et d'un master professionnel en documentation, elle occupe, après avoir travaillé de nombreuses années dans le secteur associatif, un poste d'ingénieur d'études au sein du SCUIO⁴⁹. Je la rencontre au moment où, devenue « référente entrepreneuriat » de son université⁵⁰, elle s'investit, aux côtés des représentants d'autres établissements de la région, dans la création d'un Pôle Étudiant Entrepreneuriat (PEE)⁵¹. En sortant du premier rendez-vous avec elle, je note la remarque suivante dans mon journal de terrain :

Elle dénote un peu dans le milieu [de l'entrepreneuriat] : études de lettres ; est très attachée au secteur associatif dans lequel elle a travaillé et milité ; look un peu baba cool. Elle répète plusieurs fois qu'elle n'a pas du tout une « culture entrepreneuriale » et qu'elle partage la culture des étudiants de son université, qu'elle décrit comme a priori peu ouverts au monde de l'entreprise.

- 26 Cette chargée d'orientation et d'insertion professionnelle a bien conscience, à la fois de la résonance négative de cette thématique dans ses univers de référence (filiales

universitaires de LSH, milieux culturels) et du fait qu'elle-même ne « colle pas » tout à fait à la figure du militant de la cause entrepreneuriale :

« Quand on a voulu me mettre en tant que référente, j'ai dit "mais attendez, est-ce qu'il faudrait pas quelqu'un qui soit plus... justement d'une culture plus entrepreneuriale ?" »

- 27 Pour endosser ce rôle, elle réalise dès lors un effort de conversion, en partie librement consenti (c'est elle qui a attiré l'attention de son université sur la nécessité de nommer un référent entrepreneuriat) et en partie contraint (elle s'est aussi sentie obligée par « le Ministère » d'investir cette thématique). Elle cherche alors à réduire la distance entre « sa culture », qu'elle qualifie d'« associative » ou de « sociale », et ce qu'elle appelle « la culture entrepreneuriale », ainsi qu'à rendre compatibles ses valeurs et ses compétences avec sa nouvelle fonction. Pour ce faire, elle défend une conception extensive de l'entrepreneuriat englobant le secteur non marchand et l'économie sociale et solidaire et fait en sorte de substituer au terme d'entrepreneuriat des notions qui lui sont plus familières comme celles de *projet* ou d'*initiative* :

« Ce n'était pas un engagement parce que j'adore l'entrepreneuriat. J'aime l'entrepreneuriat... parce que c'est de l'initiative et que j'aime l'initiative. Le montage d'association, la culture d'association, la gestion d'association, je n'ai pas de souci avec, ça fait vingt ans que je fais ça alors il y a pas de problème ! »

- 28 Elle justifie en outre son intérêt pour l'entrepreneuriat par l'aide décisive qu'il serait possible d'apporter par ce biais à des étudiants qui pourront être amenés à s'insérer dans le secteur associatif ou « socio-culturel » en créant leur propre activité. Développer chez eux une appétence et des compétences entrepreneuriales - mais sans prosélytisme en faveur de la création d'entreprises - serait une manière de les amener à élargir leurs perspectives d'insertion professionnelle. Supposant que les étudiants littéraires ont le même rapport ambivalent qu'elle à l'entreprise, elle pense les convaincre de l'intérêt de l'entrepreneuriat avec les arguments qu'elle utilise pour elle-même :

« Mais finalement, du coup, je suis assez proche du profil des étudiants de cette université [...] Il y a quand même chez eux une certaine réticence face à l'entreprise où on considère tout de suite le grand patron, la grosse entreprise. Il faut qu'on arrive à démystifier ça, c'est évident ! Le fait de leur expliquer que ce qu'ils sont en train de vivre, par exemple le montage d'une association, c'est de la création d'entreprises, ça les rapproche de certaines notions. Parce qu'ils sont souvent beaucoup plus réceptifs à l'axe social et culturel. »

- 29 Révélateur de la diversité sociale et politique des acteurs impliqués dans la promotion de l'entrepreneuriat, cet entretien a constitué une première étape dans la prise au sérieux de l'existence de versions *alternatives* du projet d'éduquer la jeunesse à l'esprit d'entreprendre, qu'elles mettent en avant l'accompagnement des jeunes ou d'autres formes d'entrepreneuriat comme l'économie sociale et solidaire. Dans ces versions affleurent les motifs de ce que Luc Boltanski et Eve Chiapello appellent la « critique sociale » et la « critique artiste » du capitalisme⁵². Le registre de la première se retrouve dans une conception de l'éducation à l'entrepreneuriat comme moyen de fournir à tous les étudiants les outils pour entreprendre, dans une double perspective de lutte contre le chômage et d'amélioration de l'égalité des chances. L'éducation à l'entrepreneuriat est alors présentée à la fois comme une solution « pragmatique » au chômage des jeunes et comme une manière de lutter contre la reproduction sociale dans des discours pouvant combiner, à divers degrés, la version américaine (mythe du *self-made-man*) et la version française (mythe de l'école républicaine) de l'idéologie méritocratique⁵³. Les

principaux topiques de la « critique artiste » se retrouvent, quant à eux, dans des discours présentant l'entrepreneuriat comme un vecteur d'épanouissement individuel, voire d'émancipation, par rapport à une condition salariale envisagée principalement dans sa dimension oppressive. Dans l'extrait d'entretien ci-dessous, cette jeune chargée de mission⁵⁴ va jusqu'à mettre en avant une forme d'homologie entre la dimension oppressive de l'université et celle du monde du travail que les jeunes, manifestant des dispositions d'« entrepreneurs », supporteraient mal :

« Ce sont des jeunes qui veulent faire des projets, des choses construites par eux. Et ça, c'est vraiment punk, vraiment underground... là où se trouvent aujourd'hui le punk et l'underground ! Ceux qui viennent me voir sont souvent des étudiants qui n'arrivent pas à se faire au cadre universitaire, qui n'aiment pas aller en cours. Et ils sont désireux de réinventer le travail, de réenchanter le travail. Ces nouveaux aspirants à l'entrepreneuriat sont des acteurs du changement social, d'une révolution sociale. Nos parents ont fait Mai 68, mais maintenant c'est du côté des entrepreneurs que ça se passe ! »

- 30 L'éducation à l'entrepreneuriat est ainsi d'abord associée à un enjeu de *rénovation pédagogique* : enseignement moins magistral, études de cas, *business game*, témoignages de « professionnels » sont non seulement les formes modales qu'elle prend mais également celles dont elle est censée favoriser l'introduction dans toutes les filières universitaires. Dans le discours consistant à présenter l'entrepreneur comme un « révolutionnaire » et attribuant le supposé faible nombre de vocations entrepreneuriales en France à une éducation qui développerait trop l'obéissance au détriment de la « créativité » et empêcherait la réussite des étudiants les moins scolaires, on retrouve toute l'ambivalence d'une « critique artiste » qui peut séduire des acteurs, très différents du point de vue de leurs convictions politiques mais disposés, en raison de leur parcours et de leurs positions dans l'institution universitaire, à en critiquer le fonctionnement sur ce registre-là. Cet usage pédagogique de l'entrepreneuriat donne lieu à des alliances inattendues, que l'on retrouve sur d'autres thématiques⁵⁵, entre partisans d'une ouverture pure et simple de l'université à l'entreprise et tenants d'un progressisme pédagogique, dans un improbable combat commun contre le « conservatisme » de l'institution universitaire.
- 31 C'est non seulement une critique de l'université mais aussi une *critique du travail* qui transparait dans l'extrait d'entretien ci-dessus. Cette dernière est caractéristique du discours de valorisation de l'entrepreneuriat comme d'une voie capable de « réenchanter le travail » et qui assimile à l'inverse la condition salariale à une privation d'autonomie compromettant toute chance d'épanouissement individuel du travailleur, et ce plus encore dans les grandes organisations. L'éducation à l'entrepreneuriat, en ce qu'elle fournit des ressources pour accéder à des positions professionnelles permettant (ou promettant) libération et réalisation de soi, est alors présentée comme un vecteur d'*empowerment*⁵⁶. Sans éluder toutes les ambivalences de la rhétorique de l'« autonomie »⁵⁷, la promotion de l'entrepreneuriat sous cette bannière ne saurait pour autant être réduite trop vite à une ruse de la raison capitaliste. Si le contexte actuel, marqué par la montée de la précarité et par la dérégulation du marché du travail, incite à la défense du salariat, il ne doit pas pour autant conduire à délégitimer une critique marxienne qui a été dirigée contre le salariat dès sa consolidation⁵⁸. C'est ainsi que le vieux rêve d'indépendance, qui renvoie à la maîtrise de son travail, n'a jamais totalement disparu des mondes populaires, « tombés dans le salariat »⁵⁹ à partir de la Révolution industrielle.

- 32 La présentation de l'entrepreneuriat comme alternative professionnelle et existentielle à l'emploi salarié exercé dans le cadre hiérarchique des grandes organisations, mérite par conséquent d'être prise au sérieux dans sa dimension *critique*, ne serait-ce que parce qu'elle constitue un vecteur efficace d'enrôlement des personnels de l'enseignement supérieur et des étudiants qui, à l'image de Nathalie Bernin, n'étaient pas *a priori* favorablement disposés envers l'introduction de cette thématique à l'université.

Les usages *dé-motivés*⁶⁰ de la cause entrepreneuriale

- 33 L'avancement de l'enquête a amené à nuancer, d'une autre manière, l'image première d'agents « infiltrés à l'université » pour y promouvoir les normes et les valeurs du capitalisme. Chez certains d'entre eux, j'ai en effet réalisé le constat d'une faible appropriation personnelle des différentes justifications associées à l'éducation à l'entrepreneuriat, quelles qu'elles soient (« *mainstream* » ou « alternatives »). Après avoir souligné l'existence de croyances plurielles, au principe de l'engagement des acteurs dans la promotion de l'entrepreneuriat, il s'agit maintenant d'envisager la possibilité d'un tel engagement dénué de conviction idéologique⁶¹ ferme et d'en montrer les conditions de possibilité.
- 34 Universitaires consacrant leurs activités d'enseignement et de recherche à l'entrepreneuriat, parfois aussi impliqués dans les instances académiques pour la reconnaissance de leur spécialité, « militants de la cause de l'entreprise »⁶² issus d'organisations patronales ou d'autres associations spécialisées, etc., constituaient les principales figures des pionniers de l'introduction de l'entrepreneuriat à l'université dans les années 1990-000⁶³. La croissance récente, dans les établissements, de postes administratifs dédiés à l'éducation entrepreneuriale (ou comprenant cette mission) a fait émerger de nouveaux profils d'agents.
- 35 Afin de faire fonctionner les PEE puis les PEPITE (voir *supra*) ont en effet été créés, à partir de 2010, des emplois de niveaux variés (assistant, chargé de mission, directeur de projet, etc.), à temps plein et à temps partiel, qui sont occupés par des fonctionnaires ou - le plus souvent - par des agents contractuels, souvent embauchés en CDD avec un salaire relativement faible. Les plus jeunes se sont plus fréquemment spécialisés, dès leurs études et/ou au cours de leurs premières expériences professionnelles, dans les secteurs de l'insertion ou de l'aide à la création d'entreprises. Ce type d'emploi à l'université, dédié à ou comprenant des missions d'éducation à l'entrepreneuriat, s'offre alors à eux comme une possibilité, parmi d'autres, de s'insérer eux-mêmes dans le monde du travail⁶⁴. Ce type de poste peut également constituer une solution de repli pour des entrepreneurs ayant rencontré des difficultés économiques, une opportunité d'accès à un emploi stable pour des salariés du secteur privé ayant connu des formes de précarité ou encore une possibilité de construire une carrière à l'université pour des agents administratifs quand ce secteur bénéficie de financements, de créations de postes voire d'une image positive⁶⁵. Notons que les femmes et les jeunes sont majoritaires, surtout sur les postes situés en bas de la hiérarchie.
- 36 Pour illustrer les trajectoires de ces agents des PEE/PEPITE, arrivés de manière relativement contingente sur ce type de poste, on peut prendre le cas de Claude Laville, qui est emblématique de ce type d'usage faiblement motivé de la cause entrepreneuriale. Âgée de 61 ans, elle devient, au prix d'un relatif déclassement en

termes de revenu et de statut, chargée de mission d'un PEE⁶⁶ durant les quatre années qui lui restent avant d'atteindre la retraite. Diplômée d'une École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles, elle a été cadre dans des groupes de taille moyenne avant de monter successivement plusieurs entreprises dans le secteur du conseil agricole. Suite à des difficultés économiques et à la mutation de son mari, elle met fin à son activité indépendante et déménage dans une autre région. Ayant du mal à retrouver un travail, elle finit par accepter cet emploi salarié, de rang intermédiaire (elle ne dirige plus personne et a moins d'autonomie que quand elle était cheffe d'entreprise ou cadre), en CDD et, selon elle, assez mal rémunéré (1700 euros bruts) par rapport à ce qu'elle a pu gagner auparavant (qu'elle ne précise pas). Si cet emploi semble avant tout constituer une manière pour elle d'« attendre » la retraite, cela ne l'empêche pas de justifier son intérêt personnel pour l'éducation à l'entrepreneuriat, en le reliant à son expérience de cheffe d'entreprise afin de reconstituer une continuité dans son parcours. Un autre cas illustre les trajectoires des plus jeunes qui, se spécialisant dans le secteur de l'insertion professionnelle, en viennent à accompagner les jeunes vers l'entrepreneuriat sans connaissance ni appétence particulière au départ pour ce domaine. C'est ainsi qu'à l'issue d'études de sociologie (et en dépit de l'envie de faire une thèse) et quelques contrats courts de chargée d'études, Julie (34 ans) est devenue conseillère d'insertion professionnelle dans une université où elle est restée six ans. Elle occupe depuis deux ans un poste du même type dans une autre université mais qui, à la différence du premier, comprend une dimension « accompagnement à l'entrepreneuriat ». Ne connaissant de son propre aveu « pas grand-chose » à cette activité, elle cherche dans un premier temps à s'y investir comme une façon de se « lancer un défi personnel » et parce que « c'est stimulant d'avoir vraiment à développer quelque chose de nouveau »⁶⁷. La réalité est cependant que non seulement elle peine à dégager du temps pour cette mission mais qu'elle se voit barrer la route pour l'accomplir par la direction de l'université.

- 37 Si la professionnalisation d'une activité n'est pas nécessairement consubstantielle d'une désidéologisation des pratiques, elle offre néanmoins, quel que soit le secteur⁶⁸, des possibilités d'engagement dans une activité réalisée sur un autre registre que celui de l'engagement militant. Dans le cas étudié, c'est notamment l'analyse des trajectoires et des conditions d'emploi de ces « nouveaux professionnels » de l'éducation à l'entrepreneuriat qui conduit à relativiser le rôle des convictions dans leurs activités. Par rapport à des universitaires, qui bénéficient d'un emploi stable et d'une plus grande autonomie dans leur travail, ou à des militants du monde économique, investissant la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes comme un engagement parallèle à leurs activités, ces agents administratifs sont plus susceptibles que les premiers de s'adonner à des formes d'investissement « désinvesti »⁶⁹ qui, pour autant, ne signifient que leur activité soit dénuée d'efficacité ni qu'elle ne puisse les conduire à s'approprier personnellement une cause qui n'allait pas de soi. Mais, dans ce cas, l'action découle moins de l'existence d'une conviction préalable qu'elle n'en constitue un support possible d'émergence.
- 38 La mise en avant de ces usages différenciés de l'éducation à l'entrepreneuriat, qui se sont constitués dans le cadre de l'émergence d'un secteur professionnel de l'accompagnement à la création d'entreprises, contribue à nuancer l'image initiale d'agents déterminés à faire de l'entrepreneuriat le vecteur d'une transformation de l'institution académique et/ou de l'univers productif. Ceci étant établi, cela ne signifie pas pour autant qu'il faille renoncer à comprendre le sens du phénomène social qu'est

la montée en puissance, dans la société actuelle en général et dans le monde académique en particulier, de la rhétorique entrepreneuriale.

Retrouver la critique : de quoi l'entrepreneuriat est-il le nom ?

La seule ligne en matière de complots consiste à se garder des deux écueils symétriques qui consistent l'un à en voir partout, l'autre à n'en voir nulle part - comme si jamais l'histoire n'avait connu d'entreprises concertées et dissimulées.

Frédéric Lordon⁷⁰

- 39 S'il ne s'agit pas, en prenant au pied de la lettre la saillie provocatrice de l'économiste, de légitimer une quelconque « théorie du complot », cette citation fait toutefois écho à un souci, qui a été le mien : celui de ne pas perdre de vue, à travers l'étude de la pluralité des sens que lui attribuent les acteurs, la signification générale de la promotion de l'entrepreneuriat à l'université. Si nécessaire que soit la démarche « compréhensive » exposée dans la partie précédente, elle ne doit cependant pas conduire jusqu'au point de ne plus voir *que* des acteurs pluriels agissant pour des raisons variées. Rappporter une part du succès du mot d'ordre entrepreneurial à sa plasticité est juste mais ce type de conclusion ne saurait suffire, sans réduire le travail d'analyse sociologique à « l'énumération, jamais terminée parce qu'interminable, des réactions diverses et variées, spontanées ou suscitées, des femmes et hommes rencontrés sur le terrain »⁷¹. Refusant de me limiter à l'analyse des *usages*, j'ai donc aussi cherché à caractériser l'*esprit objectif*⁷² du projet d'éducation de la jeunesse à l'entrepreneuriat ou, pour le dire autrement, à son *sens institué*. Cela implique de s'intéresser à sa production par une série d'institutions - gouvernements, organisations internationales, syndicats patronaux, etc. - qui viennent encadrer les usages singuliers des agents. Usages singuliers qui doivent quant à eux être systématiquement rapportés aux trajectoires et aux positions de ceux qui les réalisent. Cette double attention, portée à la fois à la *production institutionnelle*⁷³ et aux *dispositions* des acteurs, a permis de repérer les schèmes structurants d'un projet d'éducation, auquel les « usagers » ne sont pas non plus en mesure de faire dire absolument ce qu'ils veulent.
- 40 La première observation que l'on peut faire est que l'éducation à l'entrepreneuriat n'a que faiblement à voir avec le fait de dispenser des compétences techniques, permettant à des étudiants et jeunes diplômés de créer une entreprise. Si ce sens restreint existe dans quelques grandes écoles prestigieuses où les étudiants disposent de ressources hors du commun, c'est, dans les espaces ordinaires, plutôt de la promotion d'un *type d'attitude* bien plus général, destiné à être transposé dans toutes les autres sphères de l'existence, dont il s'agit. Au prix d'une désépécification étonnante, le champ lexical de l'*entrepreneuriat* devient ainsi de plus en plus utilisé pour désigner la simple puissance ou capacité d'agir de l'être humain. C'est ainsi que Catherine Boulud (maîtresse de conférences en gestion à l'université et directrice d'un PEE) définit simplement l'entrepreneuriat comme « une posture, une attitude, une volonté de faire les choses et ne pas attendre qu'elles se fassent pour vous »⁷⁴. Adel Benussa (chargé d'entrepreneuriat dans une école de commerce) considère quant à lui que « c'est la classe de troisième qui veut financer son voyage en Espagne, qui va aller vendre des

petits pains au chocolat »⁷⁵. Enfin, Jean-Philippe Réaumur (chargé d'insertion dans une université) envisage la formation à l'entrepreneuriat comme une manière de dire, « en particulier aux étudiants de lettres », qu'il faut « prendre son destin en main parce que si on attend que les alouettes tombent toutes rôties du ciel, on peut attendre longtemps »⁷⁶. Éduquer à l'entrepreneuriat ou à l'« esprit d'entreprendre », comme le promeuvent depuis la fin des années 1990 des institutions comme l'OCDE ou la Commission européenne⁷⁷, renvoie ainsi à l'inculcation aux étudiants de certaines postures qui, entre savoir-être et savoir-faire, renverraient à la « prise en main de soi », au « sens de l'initiative », à la rationalité économique, au fait d'envisager ses diverses activités sur le mode du projet, etc.

- 41 Cet usage inflationniste du champ lexical de l'entrepreneur n'est pas neutre. Il véhicule en effet l'idée que les individus seraient les principaux responsables de leur condition et, par conséquent, capables de l'améliorer par leur seule volonté (voir les seuls à même de le faire). Cette conception des rapports sociaux, valorisant fortement l'individu et l'initiative, se décline dans une version *libérale* – marquée par une adhésion à une version maximaliste du mérite, qui passe par la justification des inégalités issues de la liberté d'entreprendre et de travailler et une critique de la redistribution – comme dans une version plus *sociale* – qui entend fournir aux individus les ressources nécessaires, y compris psychologiques, à leur émancipation individuelle et valorise plutôt la petite entreprise et l'entrepreneuriat social. Mais, la seconde version peut elle aussi s'accorder, jusqu'à un certain point, avec un programme politique de réduction des protections offertes par la condition salariale, qui serait compensée par la fourniture de ressources entrepreneuriales devant permettre aux individus de s'adapter aux nouvelles normes de flexibilité en vigueur⁷⁸. Elle tend, comme la première, à envisager l'individu hors des cadres sociaux dans lesquels il évolue, c'est-à-dire à négliger les inégalités sociales face aux conditions de possibilité de l'endossement de la figure socialement valorisée de l'entrepreneur. Cette *injonction à l'autonomie individuelle* – qui renvoie ici à une valorisation de la liberté et de la responsabilité de l'individu au détriment des cadres protecteurs, comme celui de l'État-providence, capables de renforcer l'égalité⁷⁹ – constitue un important point de convergence entre les différents usage(r)s de l'éducation à l'entrepreneuriat.
- 42 Mais ce n'est pas tout. Si l'on prête attention à ce qui passe dans les espaces de formation, on observe que la mise en circulation d'un champ lexical de l'entreprise dans le monde académique contribue à la légitimation de certaines catégories au fondement du capitalisme, qu'il s'agisse de l'impératif du profit pour une entreprise ou de la minoration, dans les formations, des catégories du « social » et de l'« écologie », au nom du « réalisme économique »⁸⁰. Les notions de « projet » et d'« initiative », particulièrement mobilisées par les tenants d'une approche alternative ou critique de l'entrepreneuriat, peuvent même constituer le moyen d'une appropriation en douceur des catégories de l'économie capitaliste. Évoquons le cas d'une étudiante, Laura Durant, inscrite en cinquième année dans un IEP où elle se spécialise dans la « direction de projets culturels ». Issue d'un milieu enseignant et affichant des convictions plutôt marquées à gauche, cette étudiante se montre au départ sceptique à l'égard des finalités des « Mastériales ». Dans le car qui nous y emmène, elle affirme qu'elle s'est inscrite « juste pour voir » et elle entend me montrer⁸¹ qu'elle n'est « pas dupe » d'un éventuel prosélytisme en faveur de l'entreprise. Pourtant, à la suite du séminaire, elle semble prête à opérer une retraduction en termes entrepreneuriaux de son univers de référence qui est celui du monde associatif et culturel. Dans les réponses au

questionnaire que j'ai diffusé aux participants, elle décrit ainsi ses parents, militants et engagés dans de nombreux projets associatifs, comme des « entrepreneurs en puissance » ; elle note plus loin : « le projet auquel j'ai participé [festival dans une station de ski] était finalement très proche de ceux que j'ai pu monter en cours ou lors d'autres expériences professionnelles. Il y a un léger changement au niveau du vocabulaire employé (business plan, connaissances plus techniques sur des outils de gestion que je n'avais pas) ». Elle écrit enfin envisager plus tard « la création d'une entreprise : une agence de design ou une compagnie de spectacle vivant ».

- 43 Désigner des militants associatifs comme des « entrepreneurs en puissance », qualifier d'« entreprise » une compagnie de spectacles vivants constituent ainsi des manières de requalifier, dans un registre entrepreneurial, des éléments qui sont *a priori* assez étrangers à ce dernier. Si cette rhétorique entrepreneuriale « coince » un peu au début, elle est finalement intégrée, par Laura comme par Nathalie Bernin évoquée précédemment, dans la mesure où toutes deux arrivent à se convaincre qu'elle ne désigne au fond rien de plus que ce qu'elles connaissent déjà (des initiatives, des projets). Mais on peut aussi douter du fait que remplacer les termes d'*initiative*, d'*association*, de *projet*, etc. par d'autres termes issus du champ lexical de l'*entreprise* soit une opération parfaitement neutre ; et, partant, se demander ce que peut produire ce type de requalification. En désignant une compagnie de théâtre comme une *entreprise*, Laura n'intègre-t-elle pas malgré elle un impératif de rentabilité économique ? L'usage d'un champ lexical de l'*entreprise* ajoute en effet, aux dimensions gestionnaires déjà présentes dans la rhétorique du projet, certaines notions telles que la rentabilité et le profit qui n'y figureraient pas nécessairement.
- 44 Cette convergence possible autour de la rhétorique du projet de catégories apparemment issues d'espaces opposés (gestion, capitalisme vs association, militantisme) s'éclaire d'autant mieux lorsqu'on déplace le regard des discours et des pratiques vers les *trajectoires* des acteurs, impliqués dans des activités de formation des étudiants. On a vu que l'on avait affaire à des agents pluriels, inégalement intéressés par la cause entrepreneuriale et ne correspondant guère à l'image initiale que l'on pouvait avoir d'acteurs *tendus vers le projet d'ériger la forme « entreprise » en modèle organisationnel et comportemental* (qui n'est autre que la définition que Michel Foucault donne du néolibéralisme)⁸². Pour autant, au-delà de la variété de leurs convictions, un grand nombre d'entre eux partagent certaines dispositions qui résonnent positivement avec le projet d'éducation à l'entrepreneuriat, qu'il s'agisse d'une sorte d'humeur *anti-étatique*⁸³ ou d'une inclination à la *petite entreprise*. Prévus aux grandes organisations privées ou publiques toujours susceptibles d'« écraser » les individus, les modèles de l'« entreprise individuelle », de la « PME » ou encore de la « *start-up* » incarnent, pour une large partie des acteurs rencontrés - y compris pour les plus critiques, souvent proches d'une deuxième gauche, valorisant l'initiative individuelle contre l'État⁸⁴ - une sorte d'idéal qui permettrait de concilier « capitalisme » et « humanisme ». Qu'ils soient enseignants ou agents administratifs, les acteurs engagés dans la promotion de l'entrepreneuriat auprès des étudiants ont connu plus fréquemment que leurs collègues des circulations entre l'univers de l'entreprise et celui de l'enseignement supérieur, le premier s'imposant plus que le second comme leur univers de référence, y compris dans une perspective critique des « dérives du capitalisme ». C'est donc moins au nom d'un projet politique pensé comme tel que ces acteurs engagés dans l'éducation à l'entrepreneuriat participent, à leur niveau, d'un bouleversement de la « table des valeurs académiques »⁸⁵, qu'en y important des valeurs, des catégories de perception et

d'appréciation, des pratiques, constituées dans le cadre de trajectoires hybrides rendues possibles par la création de ces nouveaux postes à l'université. L'existence de ces derniers permet ainsi aux agents d'actualiser certaines dispositions constituées dans le cadre de leurs socialisations primaire et secondaire et c'est dans la rencontre, entre ces trajectoires singulières et des contextes institutionnels, que se produit *in fine* le sens du projet d'éducation de la jeunesse à l'esprit d'entreprendre.

Conclusion

Ce que signifie connaître.

– Non ridere, non lugere, neque detestari sed intelligere ! dit Spinoza [...]. Pour autant : qu'est-ce qu'en dernière instance que cet intelligere sinon la forme sous laquelle ces trois processus justement nous deviennent soudain perceptibles ? Un résultat produit par les trois pulsions différentes [...] que sont la volonté de se moquer, de déplorer et de maudire ?⁸⁶

- 45 Ce retour réflexif sur une enquête menée *sur et contre un autre monde de l'enseignement supérieur* a mis en lumière, à la fois les conditions de possibilité et les apports heuristiques des enquêtes de terrains menées « sans sympathie ». Cet article a montré comment les difficultés inhérentes à ce type d'enquête peuvent et doivent être dépassées par une « mise en veille » provisoire d'une pulsion de dénonciation susceptible de faire écran à la connaissance. Mais il a aussi insisté sur le fait qu'une posture initialement distante, alliée à une réflexive du chercheur sur sa propre démarche, constitue non seulement un puissant moteur de la *libido sciendi*, mais s'avère aussi un atout pour objectiver les raisons d'agir des acteurs. L'objectivation sociologique peut en effet être plus malaisée dans le cas d'une enquête menée avec « trop de sympathie ».
- 46 L'enquête dont j'ai rendu compte a ainsi permis de dessiner des relais de la cause entrepreneuriale un portrait sociologique nuancé et complexe, donnant à voir l'existence d'appropriations plurielles du projet d'éducation à l'entrepreneuriat. Pour autant, repérer ces usages variés ne signifie pas que les usagers possèdent tous une égale capacité à subvertir le sens d'un projet constitué dans la durée. La marge d'interprétation d'une idée est toujours contrainte par le travail fourni par les institutions qui la diffusent, soit ici les organismes étatiques et patronaux qui suscitent et encadrent le développement de dispositifs de formation à l'entrepreneuriat. Sous ce rapport, la référence fondamentale de la rhétorique entrepreneuriale et des dispositifs qui en découlent reste celle de l'*homo oeconomicus* qui réalise des profits, référence implicite ou explicite qui tend elle-même à (ré)orienter la vision du monde des acteurs qui s'approprient le projet d'éducation à l'entrepreneuriat. Mais le cas présenté éclaire aussi certains canaux de la transformation de l'université, qui ne renvoient pas seulement à une imposition de l'extérieur de schèmes qui lui seraient étrangers, mais également à l'appropriation de nouvelles missions, comme l'éducation à l'entrepreneuriat, par des acteurs qui s'y montrent sensibles pour de multiples raisons liées à leurs trajectoires et à leurs dispositions. À l'heure où les élites économiques renforcent leur capacité à confisquer les ressources⁸⁷ et à imposer leurs visions du

monde⁸⁸, il est urgent pour les sociologues d'enquêter sur ceux qui, de manière plus ou moins consciente, peuvent s'en faire les relais.

BIBLIOGRAPHIE

ABDELNOUR Sarah, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, PUF, 2017.

ABDELNOUR Sarah, LAMBERT Anne, « L'entreprise de soi », un nouveau mode de gestion politique des classes populaires », *Genèses*, n° 95, 2014, p. 27-48.

AGRIKOLIANSKY Éric, COLLOVALD Annie (dir.), « Mobilisations conservatrices », *Politix*, n° 106, 2014.

ANSART Pierre, *Les idéologies politiques*, Paris, PUF, 1974.

ANTEBY Michel, *L'école des patrons*, éditions Rue d'Ulm, 2015.

AVANZA Martina, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe » in BENZA Alban, FASSIN Didier, *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, 2008, p. 41-58.

BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.

BARGEL Lucie, PETITFILS Anne-Sophie, « Militants et populaires ! » une organisation de jeunesse sarkozyste en campagne. L'activation périodique d'une offre organisationnelle de militantisme et ses appropriations pratiques et symboliques », *Revue française de science politique*, n° 59, 2009, p. 51-75.

BERNARD Lise, *La précarité en col blanc. Une enquête sur les agents immobiliers*, Paris, PUF, 2017.

BLANCHARD Marianne, *Les Écoles supérieures de commerce. Sociohistoire d'une entreprise éducative en France*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

BOUMAZA Magalie, « L'expérience d'une jeune chercheuse en "milieu extrême" : une enquête au Front National », *Regards sociologiques*, n° 22, 2001, p. 105-121.

BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 62-63, 1986 p. 69-72.

BOURDIEU Pierre, *Esquisses algériennes*, Paris, Seuil, 2003.

BOURDIEU Pierre, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil et Raisons d'agir, 2012.

BOURDIEU Pierre, BOLTANSKI Luc, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2, 1976, p. 3-73.

BOLTANSKI Luc, CHIAPPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

- BIZEUL Daniel, « Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines*, n° 33-34, 1999, p. 111-137.
- CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Gallimard, Folio, 1995.
- CHAMBARD Olivia, « La promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur : les enjeux d'une création lexicale », *Mots*, n° 102, 2013, p. 103-119.
- CHAMBARD Olivia, *La fabrique de l'homo entreprenans. Sociologie d'une politique éducative aux frontières du monde académique et du monde économique*, thèse de doctorat en sciences sociales sous la direction de Michel Offerlé, EHESS, 2017
- CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, MAYER Nonna (dir.), *Les Faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- DARBUS Fanny, LAZUECH Gilles, « Du militant au manager ? Les « nouveaux » cadres de l'économie sociale » in Paul BOUFFARTIGUE, Charles GADEA, Sophie POCHIC, *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 76-86.
- DARMON Muriel, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, Paris, 2013.
- DAUVIN Pascal, SIMEANT Johanna (dir.), *Le travail humanitaire : Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- FAURE Sylvia, MILLET Matthias, SOULIÉ Charles, *Travail des enseignants-chercheurs : vers un bouleversement de la « table des valeurs académiques »*, Rapport d'enquête, 2005.
- FLANDRIN Laure, « Rire, socialisation et distance de classe. Le cas d'Alexandre, « héritier à histoires » », *Sociologie*, n° 1, 2011, p. 19-35.
- FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique, cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004.
- FRANCES Jean, LE LAY Stéphane, « L'usage des business games dans le cursus doctoral : « esprit d'entreprendre » et « esprit d'entreprise » dans la formation à la recherche », *Formation emploi*, n° 140, 2017, p. 67-86.
- FRETEL Julien, « Quand les catholiques vont au parti. De la constitution d'une illusio paradoxale et du passage à l'acte chez les « militants » de l'UDF », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004, p. 76-89.
- GARCIA Sandrine, « Réformes de Bologne et économicisation de l'enseignement supérieur », *Revue du MAUSS*, n° 33, 2009, p. 154-172.
- GAXIE Daniel, « Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote », *Politix*, n° 22, 1993, p. 138-164.
- HARDING Susan, « Representing fundamentalism : the problem of the repugnant cultural other », *Social Research*, n° 58, 1991, p. 373-393.
- JOUNIN Nicolas *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 2008
- LAHIRE Bernard, « Objectivation sociologique, critique sociale et disqualification », *Mouvements*, n°24, 2002, p. 46-52.
- LANDOUR Julie, « Le chercheur funambule. Quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèses*, n° 90, 2013, p. 25-41.

- LAURENS Sylvain, *Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles, Marseille*, Agone, 2015.
- LAVAL Christian, VERGNE Francis, CLÉMENT Pierre, DREUX Guy, *La nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte, 2011.
- LIGNIER Wilfried, « Implications ethnographiques », *Genèses*, n° 90, 2013 p.2-6.
- LE LAY Stéphane, PENTIMALLI Barbara, « Enjeux sociologiques d'une analyse de l'humour au travail : le cas des agents d'accueil et des éboueurs », *Travailler*, n° 29, 2013, p. 141-181.
- MARIOT Nicolas, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, n° 53, 2003, p. 154-177.
- MARIOT Nicolas, « La réflexivité comme second mouvement », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 203-204, 2012
- MARX Karl, *Le Capital, Critique de l'économie politique (Livre premier)*, Paris, Éditions sociales, 1969.
- MAUGER Gérard, « Pour une sociologie de la sociologie. Notes pour une recherche », *L'homme et la société*, n° 131, 1999, p. 101-120.
- MAUGER Gérard, « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, mars 2001, n° 136-137, p. 5-14
- NAEPELS Michel, « Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique », *L'Homme*, n° 148, 1998, p. 185-199.
- NAUDET Jules, *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux Etats-Unis et en Inde*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012.
- OFFERLÉ Michel, *Les patrons des patrons. Histoire du MEDEF*, Paris, Odile Jacob, 2013.
- OFFERLÉ Michel, « Militer en patronat. Engagements patronaux et sociologie du militantisme », *Sociétés contemporaines*, 98, 2015, p. 79-106.
- PAVIS Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des formations en gestion entre universités et entreprises. Le cas de la France. Années 1960-1990*, thèse de sociologie sous la direction de Michel Offerlé, Université Paris 1, 2001.
- PIKETTY Thomas, *Le Capital au XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 2013.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2009.
- ROLLE Valérie, « Abandonner le terrain des bikers », *SociologieS [En ligne]*, La recherche en actes, Penser les ratés de terrain, mis en ligne le 23 mai 2017, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/6094>
- ROZIER Sabine, « Une « piqûre d'économie ». Enquête sur les activités d'un cercle de grandes entreprises », *Savoir/agir*, 10, 2009, p. 65-72
- STAVROU Sophia, *L'université au diapason du marché. Une sociologie du changement curriculaire dans les universités françaises*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- STEVENS Hélène, « Autonomie récusée, autonomie fabriquée. Informaticiens à l'épreuve de l'Entreprise de Soi », *Genèses*, n° 87, 2012, p. 90-112.
- TANGUY Lucie, *Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école. Le tournant politique des années 1980-2000 en France*, Paris, La Dispute, 2016.

NOTES

1. FRETTEL Julien, « Quand les catholiques vont au parti. De la constitution d'une illusio paradoxale et du passage à l'acte chez les « militants » de l'UDF », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155/5, 2004, p. 76-89 ; BARGEL Lucie, PETITFILS Anne-Sophie, « « Militants et populaires ! » une organisation de jeunesse sarkozyste en campagne. L'activation périodique d'une offre organisationnelle de militantisme et ses appropriations pratiques et symboliques », *Revue française de science politique*, n°59/1, 2009, p. 51-75.
2. Les enquêtes sur le Front National se sont multipliées dans les années 2000 : pour une synthèse, voir CRÉPON Sylvain, DÉZÉ Alexandre, MAYER Nonna (dir.), *Les Faux-semblants du Front national. Sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
3. Si enquêter sur les espaces dominants du monde social n'implique pas nécessairement de ressentir de l'antipathie pour ses enquêtés, la démarche sociologique de dévoilement des rapports de pouvoir conduit à ce que ce type de travaux soit initié dans une perspective plus critique que ceux portant sur les espaces dominés (dont, à l'inverse, réhabiliter les ressortissant n'implique pas nécessairement de ressentir personnellement de la sympathie pour eux).
4. AGRIKOLIANSKY Éric, COLLOVALD Annie (dir.), « Mobilisations conservatrices », *Politix*, n° 106/2, 2014.
5. OFFERLÉ Michel, *Les patrons des patrons. Histoire du MEDEF*, Paris, Odile Jacob, 2013.
6. L'autre volet ethnographique a concerné les espaces de production de l'action publique (ministères, Medef, groupes de travail nationaux, etc.)
7. ROZIER Sabine, « Une « piqûre d'économie ». Enquête sur les activités d'un cercle de grandes entreprises », *Savoir/agir*, 10, 2009, p. 65-72.
8. TANGUY Lucie, *Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école. Le tournant politique des années 1980-2000 en France*, Paris, La Dispute, 2016.
9. ABDELNOUR Sarah, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, PUF, 2017.
10. CHAMBARD Olivia, *La fabrique de l'homo entreprenans. Sociologie d'une politique éducative aux frontières du monde académique et du monde économique*, thèse de doctorat en sciences sociales sous la direction de Michel Offerlé, EHESS, 2017.
11. BOLTANSKI Luc, CHIAPPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
12. Le terme de pulsion est ici emprunté à Nietzsche (voir *infra*).
13. LIGNIER Wilfried, « Implications ethnographiques », *Genèses*, n°90, 2013, p. 2. A une vaine recherche visant à neutraliser les effets de la position du chercheur, il faut préférer la prise en compte réflexive de ces effets qui sont inévitables quels que soient les « terrains » et les méthodes adoptées.
14. NAEPELS Michel, « Une étrange étrangeté. Remarques sur la situation ethnographique », *L'Homme*, n°148, 1998, p. 185-199. Par rapport à cet objectif que doit selon lui se fixer l'ethnologue, Naepels précise que « le cas de sociologues spécialistes du monde universitaire a [...] valeur d'exception ».
15. LAHIRE Bernard, « Objectivation sociologique, critique sociale et disqualification », *Mouvements*, n°24/5, 2002, p. 46-52.
16. BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984.
17. BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 62-63, 1986 p. 69-72.
18. DARMON Muriel, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, 2013.
19. Procédant à la sociologie de l'univers des sciences de gestion, Fabienne Pavis fait part d'une impression semblable, in PAVIS Fabienne, *Sociologie d'une discipline hétéronome. Le monde des*

formations en gestion entre universités et entreprises. Le cas de la France. Années 1960-1990, thèse de sociologie, Université Paris 1, 2001.

20. Cette énumération renvoie à des « terrains » cités dans des articles méthodologiques consacrés aux difficultés à enquêter en milieu (vécu comme) hostile. Par exemple : ROLLE Valérie, « Abandonner le terrain des bikers », *SociologieS* [En ligne] La recherche en actes, Penser les ratés de terrain, mis en ligne le 23 mai 2017, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/6094>

21. Professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur. La plupart étaient agrégés d'économie-gestion.

22. Intervenant sous les statuts variés de vacataire, contractuel, professeur associé ou PAST (personnel associé à temps partiel).

23. HARDING Susan, « Representing fundamentalism: the problem of the repugnant cultural other », *Social Research*, n° 58, 1991, p. 373-393.

24. LAHIRE Bernard, « Objectivation sociologique, critique sociale et disqualification », *op. cit.*, p. 51

25. AVANZA Martina, « 2 : Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », *op. cit.*; BOUMAZA Magalie, « L'expérience d'une jeune chercheuse en « milieu extrême » : une enquête au Front National », *op. cit.*

26. LAURENS Sylvain, *Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles*, Marseille, Agone, 2015.

27. BLANCHARD Marianne, *Les Écoles supérieures de commerce. Sociohistoire d'une entreprise éducative en France*, Paris, Classiques Garnier, 2015; STAVROU Sophia, *L'université au diapason du marché. Une sociologie du changement curriculaire dans les universités françaises*, Paris, L'Harmattan, 2017.

28. Cette figure du « syndicaliste de service », qui s'oppose de manière routinière aux dispositifs d'entrepreneuriat à l'université, est une figure fréquemment évoquée sur mon terrain.

29. Pour mes entretiens, je m'habillais de manière plus « stricte » (pantalons gris ou noir, veste de tailleur, etc.) que je ne le faisais lorsque j'évoluais dans d'autres segments du monde académique en tant qu'enseignante ou doctorante.

30. Ce qui n'était pas le cas des sociologues de l'enseignement supérieur précédemment citées (voir *supra* note 27) qui n'enquêtaient pas dans des segments à la recherche de soutiens extérieurs.

31. À la différence par exemple de JOUNIN Nicolas *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte 2008.

32. AVANZA Martina, « Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas « ses indigènes » ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », *op. cit.*; BOUMAZA Magalie, « L'expérience d'une jeune chercheuse en « milieu extrême » : une enquête au Front National », *Regards sociologiques*, 2001, 22, p. 105-121.

33. Un malentendu comparable se produit régulièrement depuis ma soutenance de thèse, sauf qu'il n'est plus à mon initiative. Je suis en effet souvent contactée par des gestionnaires qui me font part de leur intérêt pour ma thèse, me proposent même parfois de m'inviter à la présenter et/ou suggèrent des projets de collaboration ; mais, je n'ai plus de nouvelles une fois que je leur ai envoyé la thèse dont le contenu n'est visiblement pas celui auquel ils s'attendaient.

34. LANDOUR Julie, « Le chercheur funambule. Quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèses*, n° 90, 2013, p. 25-41.

35. BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, *op. cit.*, p. 11.

36. Si je n'étais pas parfaitement au fait du fonctionnement des institutions de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au tout début de l'enquête, j'ai eu l'avantage de pouvoir m'approprier ces savoirs non seulement dans le cadre du terrain mais également en tant que membre de l'université, sous les deux statuts de doctorante et d'enseignante.

37. BIZEUL Daniel, « Faire avec les déconvenues. Une enquête en milieu nomade », *Sociétés contemporaines*, n°33-34, 1999, p. 111-137.
38. Comparable, mais dans un sens inverse, à l' « étrangeté familière » éprouvée par Pierre Bourdieu en Kabylie, pour qui cette société, tout en paraissant de prime abord très éloignée, révélait finalement « un air de famille » avec la région rurale du Béarn, dont il était originaire (in BOURDIEU Pierre, *Esquisses algériennes*, Paris, Seuil, 2003). Dans mon cas, les similitudes apparentes laissent place à des différences très importantes.
39. Ce qui fait d'ailleurs de l'enquête comparative un dispositif important en sociologie.
40. Ce n'est pas parce que des normes sont « valorisées » qu'elles s'appliquent nécessairement. Pour une objectivation des conditions de production de la sociologie qui dépasse l'objet de ce texte, voir MAUGER Gérard, « Pour une sociologie de la sociologie. Notes pour une recherche », *L'homme et la société*, n°131, 1999, p. 101-120.
41. Cette dimension mériterait en soi une analyse approfondie : voir LE LAY Stéphane, Barbara PENTIMALLI, « Enjeux sociologiques d'une analyse de l'humour au travail : le cas des agents d'accueil et des éboueurs », *Travailler*, n°29, 2013, p.141-181; FLANDRIN Laure, « Rire, socialisation et distance de classe. Le cas d'Alexandre, « héritier à histoires » », *Sociologie*, n°1/2, 2011, p. 19-35.
42. BERNARD Lise, *La précarité en col blanc. Une enquête sur les agents immobiliers*, Paris, PUF, 2017.
43. ANTEBY Michel, *L'école des patrons*, éditions Rue d'Ulm, 2015.
44. BLANCHARD Marianne, *Les Écoles supérieures de commerce*, op.cit.
45. BOURDIEU Pierre, *Homo academicus*, op. cit., p. 11.
46. Qui renvoie aux concurrences entre différents segments du monde académique.
47. *La Formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1993.
48. Les citations qui suivent sont tirées de cet entretien, qui a eu lieu le 08/04/11. Tous les enquêtés nommément cités dans l'article sont anonymisés.
49. Service commun universitaire d'information et d'orientation.
50. Chaque université est censée, depuis 2009, s'être dotée d'un référent entrepreneuriat, qui peut être un enseignant comme un agent administratif.
51. Dispositif créé dans le cadre du *Plan Étudiants Entrepreneurs* lancé par le gouvernement en 2009. Ces PEE sont transformés, à partir de 2014, en PEPITE (*Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat*).
52. BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op. cit.
53. NAUDET Jules, *Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux Etats-Unis et en Inde*, Paris, PUF 2012.
54. Entretien réalisé le 13/05/2015 avec Vanessa Trilles, 32 ans.
55. LAVAL Christian, VERGNE Francis, CLÉMENT Pierre, DREUX Guy, *La nouvelle école capitaliste*, Paris, La Découverte, 2011; GARCIA Sandrine, « Réformes de Bologne et économicisation de l'enseignement supérieur », *Revue du MAUSS*, n°33, 2009, p. 154-172.
56. BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.
57. STEVENS Hélène « Autonomie récusée, autonomie fabriquée. Informaticiens à l'épreuve de l'Entreprise de Soi », *Genèses*, n°87, 2012, p. 90-112.
58. Les enquêtés ne se réfèrent pas à cette tradition marxienne mais leur dénonciation de l'exploitation des salariés a d'étonnantes accointances avec elle.
59. Une condition salariale dénoncée par Marx de la façon suivante : « le possesseur de la force de travail suit [le capitaliste] comme quelqu'un qui a porté sa propre peau au marché, et ne peut plus s'attendre qu'à une chose : à être tanné. » (in MARX Karl, *Le Capital, Critique de l'économie politique (Livre premier)*, Paris, Éditions sociales, 1969).
60. MARIOT Nicolas, « Faut-il être motivé pour tuer ? Sur quelques explications aux violences de guerre », *Genèses*, n°53, 2003, p. 154-177.

61. L'idéologie est entendue ici comme un « schème collectif d'interprétation du monde » (ANSART Pierre, *Les idéologies politiques*, Paris, PUF, 1974, p. 11).
62. OFFERLE. Michel, « Militer en patronat. Engagements patronaux et sociologie du militantisme », *Sociétés contemporaines*, 98, 2015, p. 79-106.
63. Souvent des universitaires ou des « professionnels » engagés dans cette voie en plus de leur temps de travail obligatoire et/ou, pour les premiers, y consacrant leurs travaux de recherche (voir CHAMBARD Olivia, *La fabrique de l'homo entreprenans*, op.cit.).
64. MAUGER Gérard, « Les politiques d'insertion. Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, mars 2001, n° 136-137, p. 5-14
65. Une analyse bien plus détaillée des différents profils de ce groupe émergent sera proposée dans un article à paraître, co-écrit avec Hélène Stevens.
66. Les PEE sont créés en 2010 puis remplacés en 2014 par les PEPITE.
67. Entretien
68. DAUVIN Pascal, SIMÉANT Johanna (dir.), *Le travail humanitaire : les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
69. GAXIE Daniel, « Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote », *Politix*, n°22, 1993, p. 138-164.
70. « Disqualifier pour mieux dominer. Le complotisme de l'anticomplotisme », *Le Monde diplomatique*, octobre 2017.
71. MARIOT Nicolas, « La réflexivité comme second mouvement », *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 203-204, 2012, p. 1.
72. À la manière dont Nicolas Mariot reprend ce concept hégélien, renvoyant à l'idée selon laquelle « le sens d'une expression ou d'une action n'est atteignable qu'en considération des liens que cette notion entretient avec tout un système de références acquises qui, là encore, vont de soi ou sans dire (un sens commun) », *ibid*, p. 21.
73. BOURDIEU Pierre, BOLTANSKI Luc, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2,1976, p. 3-73.
74. Entretien réalisé le 08/03/11.
75. Entretien réalisé le 01/03/13.
76. Entretien réalisé le 11/03/11.
77. CHAMBARD Olivia, « La promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur : les enjeux d'une création lexicale », *Mots*, 102, 2013, p. 103-119.
78. ABDELNOUR Sarah, LAMBERT Anne, « L'entreprise de soi », un nouveau mode de gestion politique des classes populaires », *Genèses*, n°95, 2014, p. 27-48.
79. CASTEL Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Gallimard, Folio, 1995.
80. FRANCÈS Jean, LE LAY Stéphane, dans « L'usage des *business games* dans le cursus doctoral : « esprit d'entreprendre » et « esprit d'entreprise » dans la formation à la recherche », *Formation emploi*, n° 140/4, 2017, p. 67- 86.
81. On notera que, de manière pas nécessairement contrôlée, je ne me suis pas montrée sous le même jour à cette étudiante qu'à d'autres de ses condisciples ou aux encadrants du séminaire.
82. FOUCAULT Michel, *Naissance de la biopolitique*, cours au Collège de France (1978-1979), Paris, Gallimard-Seuil, 2004.
83. BOURDIEU Pierre, *Sur l'État. Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil et Raisons d'agir, 2012.
84. DARBUS Fanny, LAZUECH Gilles, « Du militant au manager ? Les « nouveaux » cadres de l'économie sociale » in Paul BOUFFARTIGUE, Charles GADEA, Sophie POCHIC, *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, 2011, p.76-86.
85. FAURE Sylvia, MILLET Matthias, SOULIÉ Charles, *Travail des enseignants-chercheurs : vers un bouleversement de la « table des valeurs académiques »*, Rapport d'enquête, 2005.

86. NIETZSCHE Friedrich, *Le gai savoir*, Paris, Flammarion, 1997, p. 267.
87. PIKETTY Thomas, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013.
88. PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2009.
-

RÉSUMÉS

Cet article opère un retour réflexif sur une enquête ethnographique menée dans le cadre d'une thèse de sciences sociales portant sur la cristallisation de la thématique de l'éducation à l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur français. Il montre qu'enquêter sur un terrain avec lequel le chercheur entretient initialement un rapport de familiarité distante et un a priori critique peut s'avérer fructueux, à condition que soit opéré un dépassement de certaines prénotions. Ces dernières, induites dans le cas présent par une démarche consistant à étudier un segment de l'enseignement supérieur où les valeurs et les pratiques diffèrent de son propre univers académique, laissent la place à une analyse de la complexité du monde social étudié sans pour autant renoncer à la critique. L'article montre ainsi comment, sous certaines conditions, une « pulsion de dénonciation » initiale peut avoir une valeur heuristique et constituer plus généralement un moteur de la connaissance d'univers peu investigués par les sciences sociales.

This article provides a reflexive feedback on an ethnographic survey conducted as part of a social science thesis on entrepreneurship education in French higher education. It shows that investigating a field with which the researcher initially maintains a relationship of distant familiarity and a critical a priori can prove fruitful, provided that certain preconceptions are overcome. These one, induced in this case by an approach consisting in studying a segment of higher education where values and practices differ from one's own academic universe, leave room for an analysis of the complexity of the social world studied, without giving up criticism. The article shows how, under certain conditions, an initial "denunciation drive" can have a heuristic value and more generally constitute a driving force for knowledge of universes that are little investigated by the social sciences.

INDEX

Mots-clés : capitalisme, critique sociale, enquête de terrain, enseignement supérieur, entrepreneuriat

Keywords : capitalism, social criticism, field work, higher education, entrepreneurship

AUTEUR

OLIVIA CHAMBARD

CEET, CNAM, F-75 003 Paris.

Olivia Chambard est docteure en sciences sociales, chercheuse affiliée au Centre d'études de l'emploi et du travail (Cnam) ainsi qu'au Centre Maurice-Halbwachs (ENS-EHESS). Ses travaux

portent sur les transformations conjointes des systèmes éducatif et productif, qu'elle a appréhendées dans sa thèse à travers l'étude de la diffusion du mot d'ordre entrepreneurial dans l'enseignement supérieur. Dans le cadre d'un post-doctorat, elle s'intéresse aujourd'hui aux reconfigurations du travail indépendant dans les espaces de l'économie collaborative (de type espaces de coworking et incubateur).